

## GÉOGRAPHIE D'UNE HUMANITÉ INDÉSIRABLE : LA POLITIQUE EUROPÉENNE DES VISAS

Philippe Rekacewicz

Dans une symétrie presque parfaite, on trouve des îlots de pauvres à l'Ouest et des îlots de riches à l'Est. Cette analyse peut sembler simpliste et manichéenne, mais cette géographie politique des visas montre avec une certaine cruauté la vision européenne du monde: égoïste et opportuniste.

Il faudra que l'on m'explique ce qu'il y a de logique quand l'Union européenne exige des ressortissants du Kosovo - État le plus pauvre de toute l'Europe - un visa hors de prix pour circuler dans l'Espace Schengen. Il y a de multiples façons de partager le monde, les territoires, les régions. Que ce soit selon le principe des Nations, du regroupement de Nations en Fédérations ou en espaces intégrés, d'indicateurs socio-économiques ou politiques. Cette image pourtant simple nous renvoie cyniquement à nos paradoxes

et notre brutalité. Cette image est choquante parce que nous nous percevons démocrates et généreux alors que nous nous fermons aux deux-tiers de l'humanité et à la richesse culturelle

et sociale que ces deux-tiers pourraient partager avec nous. L'Europe feint l'aide au développement: dans les faits, et à de très rares exceptions près, nous n'exportons «chez les pauvres» que des modèles inapplicables. L'Afrique, par exemple, offre

aussi de la culture, de la musique et du théâtre. Des diplomates, des professeurs. Des étudiants, des travailleurs. Des écrivains. Autant d'êtres humains que l'Europe renvoie souvent par charters entiers de là où nous pensons qu'ils viennent, quand ce n'est pas dans des lincauls, lorsqu'ils ont échoué à obtenir un visa, un titre de séjour ou simplement un droit d'entrée.

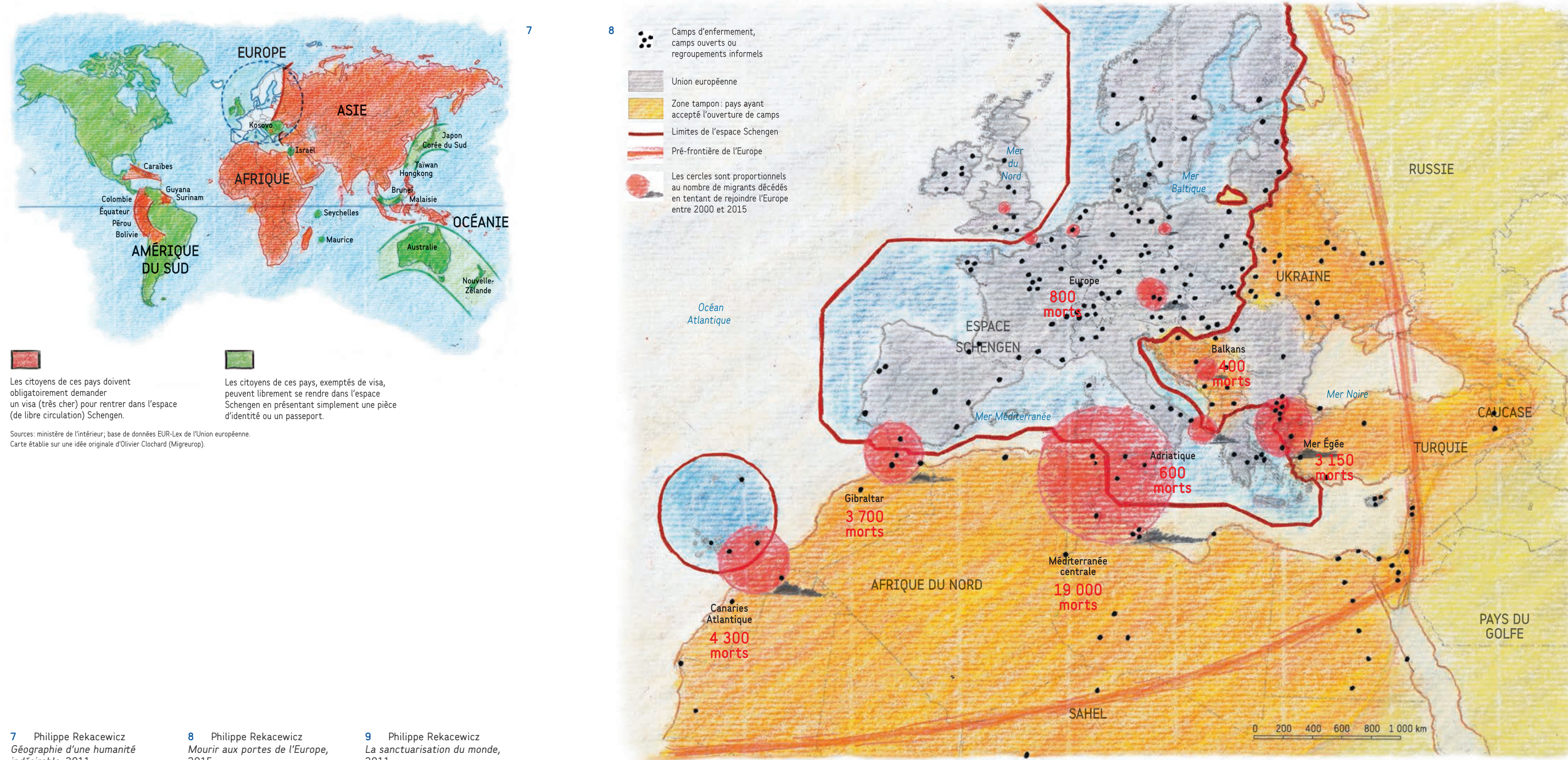
## MOURIR AUX PORTES DE L'EUROPE OU L'EUROPE DES TROIS FRONTIÈRES

Philippe Rekacewicz

Cette carte, nous l'avons dressée pour la première fois en 2003 grâce au méticuleux travail d'Olivier Clochard, membre du réseau européen Migreurp. Nous mettons régulièrement à jour ce document et hélas, à chaque fois, nous devons rajouter des points noirs, grossir toujours plus les cercles rouges, changer les chiffres pour les remplacer par d'autres, hélas toujours plus élevés.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1993, Gerry Johnson, un citoyen du Liberia - pays alors dévasté par une guerre civile meurtrière -, est découvert mort étouffé dans un wagon de marchandises à Feldkirch, en Autriche. Le 8 décembre 2015, les autorités turques ont repêché, à mi-chemin entre la côte et l'île grecque de Chios, les corps sans vie de six jeunes enfants d'origine afghane. Entre ces deux dates et ces deux lieux, un peu plus de 33 000 autres migrants ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Europe, terre de la liberté et des droits de l'homme.

Ces chiffres effrayants sont fournis par l'organisation non gouvernementale United for Intercultural Action, Fortress Europe de Gabriel del Grande et l'initiative Migrants Files (<http://www.themigrantsfiles.com>) qui se fondent sur des rapports de presse et des signalements effectués par des réseaux d'organisations locales et régionales. Seuls les décès connus figurent sur la carte, qui n'est donc qu'une représentation à minima d'une hécatombe longtemps restée ignorée. Cette boucherie, c'est la conséquence des choix de l'Europe. De Nouakchott à Tripoli en passant par Niamey et Agadir, consciencieusement, et déjà loin, très loin de son propre territoire, l'Europe se dote d'une «pré-frontière»: au cœur du désert, contrôles policiers, refoulements, regroupements informels et premiers camps. Pour qui passe les mailles de ce premier filet, la vraie «frontière» est de loin la plus mortelle. Et ceux qui passent la ligne rouge seront attendus aux points noirs, dans les camps de rétention, prisons ou zones d'attente d'aéroports, c'est-à-dire à la «post frontière».



## ESQUISSE DES SPÉCIFICITÉS MIGRATOIRES EN RHÔNE-ALPES

Philippe Hanus et Benjamin Vanderlicq

Depuis deux siècles, le territoire rhônalpin est caractérisé par une forte présence d'Italiens, principalement installés sur les contreforts alpins, la plaine du Dauphiné et dans l'agglomération lyonnaise. À Saint-Étienne, l'activité minière au début du XX<sup>e</sup> siècle génère une immigration essentiellement composée de Polonais, puis de Maghrébins (Algériens - Kabyles - et Marocains). Moins visible qu'en ville, la main d'œuvre immigrée est aussi très présente dans les territoires ruraux. On dénombre sur le territoire dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, outre de très nombreux saisonniers italiens, des migrants polonais, suisses et espagnols dans la forêt, l'élevage, les mines ou la transformation fromagère. Dès l'entre-deux-guerres, de nombreux ouvriers étrangers et des colonies (du Maghreb) sont recrutés sur le territoire pour les chantiers de construction des barrages, comme celui de Génissiat (Ain) sur le Rhône, commencé en 1937 et relancé après-guerre.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France recrute de forts contingents d'immigrés italiens: dans le bâtiment, les mines et les usines, mais sollicite également une population jeune, susceptible de fonder une famille, afin de relancer la croissance démographique. L'essor industriel des Trente Glorieuses, nécessite également une forte immigration d'Espagne, du Portugal, du Maghreb, de Yougoslavie. Le patronat ouvre des agences de recrutement, en lien avec l'Office nationale de l'immigration et

affrète des bus dans les pays d'origine. En 1973, dans les usines Berliet de Vénissieux, le manque de candidats pour les travaux physiques amène la direction à recruter de la main d'œuvre immigrée directement au Maroc. Cette période est également celle de l'accession à l'indépendance de territoires colonisés par les puissances européennes, dont la France. Ces événements ont des effets directs sur les migrations. À la main d'œuvre immigrée s'ajoutent les rapatriés d'Indochine, puis d'Algérie mais aussi des «indigènes» qui se sont battus aux côtés de l'État français. C'est le cas notamment des Harkis qui vont être installés dans des camps, où ils sont employés à des travaux forestiers, à Largentière (Ardèche), Chalvignac (Cantal), Roybon (Isère) ou Magland (Haute-Savoie).

En 1974, le gouvernement français décide de fermer les frontières aux étrangers (excepté pour les ressortissants de la Communauté Européenne). Mais, à la fin des années 1970, l'activité industrielle de la France est encore suffisamment dynamique pour offrir asile et travail aux réfugiés et boat people d'Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Vietnam). Les années 1970-1980 sont aussi marquées par

une immigration turque, d'abord politique en provenance des grandes villes, puis économique, davantage issue du monde rural (Anatolie), installée dans des villes moyennes de Rhône-Alpes, notamment en périphérie de Lyon et dans les départements de Savoie, Haute-Savoie et Ain.

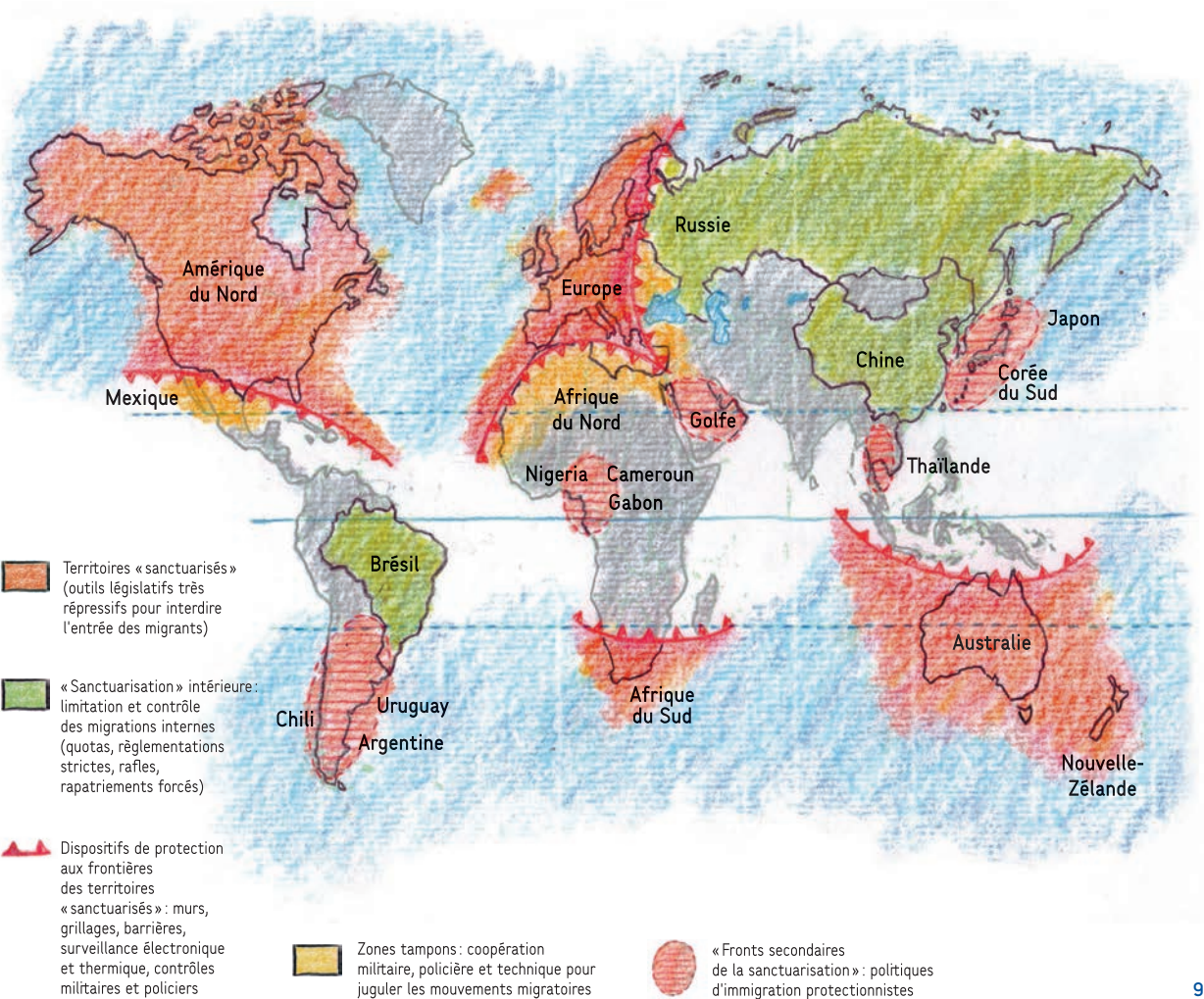
En 1974, le gouvernement français décide de fermer les frontières aux étrangers (excepté pour les ressortissants de la Communauté Européenne).

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, Rhône-Alpes va accueillir des migrations par «accidents», qui trouvent leur origine dans des crises politiques ou des conflits. Ainsi procède-t-on à l'accueil d'urgence puis à l'établissement durable d'exilés, parfois en famille. On observe une installation d'Arméniens apatrides rescapés du génocide en Asie Mineure, essentiellement le long de la vallée du Rhône (Valence,

Vienne, Lyon-Décines) et de ses affluents (Saint-Chamond, Grenoble). Ils arrivent de Syrie pour beaucoup et débarquent à Marseille au cours des années 1920. Durant la Première Guerre mondiale, bien des usines, comme la tréfilerie Grammont à Pont-de-Chéry (Isère) ont besoin de main d'œuvre pour remplacer leurs ouvriers mobilisés au front. Cette entreprise recourt à une main d'œuvre grecque expulsée d'Asie mineure et fait acheminer depuis Marseille, à partir de 1916, environ 2000 individus. On fait construire à leur attention le quartier du Réveil: 80 logements, avec une église et une école grecques. À partir des années 1920, conséquence de la révolution bolchévique, environ 2000 Russes blancs travaillent à l'aciérie de Paul Girod à Ugine (Savoie); d'autres s'établissent à Bourg d'Oisans (Isère). Puis ce sont également des enfants réfugiés de la Guerre d'Espagne entre 1936 et 1939 et des antifranguistes lors de la Retirada (1939) qui trouvent ici une terre d'asile. L'immigration espagnole se poursuit après la Deuxième Guerre mondiale pour des raisons aussi bien économiques que politiques. Elle devient même l'immigration principale dans le département de l'Ardèche. Au cours de la décennie 1970, la France accueille d'autres victimes des régimes autoritaires, ainsi les exilés politiques latino-américains du Chili et d'Argentine. Au début des années 1980, ce sont des Cambodgiens (Annonay), des Hmong d'Asie du sud-est (Rillieux-la-Pape), des «Chinois d'outre-mer» (métropole lyonnaise) qui s'installent en Rhône-Alpes. Durant les années 1990, on assiste à la venue des Assyro-chaldéens d'Irak (Vaulx-en-Velin) fuyant la Guerre du Golfe, ainsi que des réfugiés kosovars (1999).

## Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948



## LA SANCTUARISATION DU MONDE

Philippe Rekacewicz

C'est étrange, cette peur paranoïaque de l'invasion, cette idée de se «protéger» coûte que coûte d'êtres humains en détresse qui, chaque année, prennent le chemin de l'exil vers les territoires en recherche de

Ces obstacles physiques accompagnent tout un arsenal de lois, de dispositions juridiques et de directives qui permettent de criminaliser l'immigration.

Mais les riches ont décidé que cette humanité-là était indésirable. Ils renforcent leurs frontières, dressent des barrières, construisent des murs toujours plus hauts. Une véritable stratégie de guerre mise en œuvre pour contenir l'envahisseur. Par un effet d'entraînement, d'autres grands pays comme la Chine ou la Russie mettent aussi en place une «sanctuarisation intérieure» pour limiter les migrations économiques des régions pauvres vers les zones de forte croissance.

Ces obstacles physiques accompagnent tout un arsenal de lois, de dispositions juridiques et de directives

qui permettent de criminaliser l'immigration. Et rendre acceptable l'emploi d'expressions inacceptables: «immigrant illégal» ou «clandestin». On arrive à nous faire croire qu'ils transgressent la loi alors que ce sont nos lois qui violent nos constitutions, nos engagements internationaux et - ce n'est pas la moindre des violences - la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui spécifie en son article 13 que «toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays».

C'est étrange, ce paradoxe: comment concevoir que les pays supposés parmi les meilleures gouvernances mondiales trahissent à ce point les valeurs fondamentales les plus universelles?

Centre d'histoire de la résistance et de la déportation  
www.centre-histoire.fr  
14 Avenue Berthelot - 69007 Lyon - Tél. 04 72 79 90 00  
L'ŒUVRE DE PHILIPPE REKACEWICZ

Conception graphique  
GuerillaGraphik  
CHRD  
Clara Fayaud, chargée de production,  
d'expo, CHRD  
Marion Favre, chargée de projets  
Secrétariat de rédaction  
Musée national de l'histoire  
de l'immigration (MHI), Paris  
Prix 3 euros

Une exposition du CHRD,  
sous la direction d'Isabelle  
Dort-Rivé, organisée avec  
la participation  
du Palais de la Porte Dorée -  
Musée national de l'histoire  
de l'immigration (MHI), Paris  
du 4 février - 29 mai 2016

Philippe Hanus  
Représentations du migrant  
dans l'art contemporain  
RÉVER D'UN AUTRE MONDE

Philippe Rekacewicz  
Géographie et cartographie  
Isabelle Dort-Rivé  
Labellée Représentations  
Responsable de la collection  
d'art contemporain du Musée national  
de l'histoire de l'immigration, Paris  
Membre de conférence en géographie  
Grenoble II  
Philippe Rekacewicz  
Géographie et cartographie  
Membre de conférence en géographie  
sociale, conférence à l'Université  
LUMI 5150, coordonnateur  
scientifique du réseau Mémoires  
Saraïevski  
Membre de conférence en géographie  
sociale, conférence à l'Université  
LUMI 5150, coordonnateur  
scientifique du réseau Mémoires  
Saraïevski

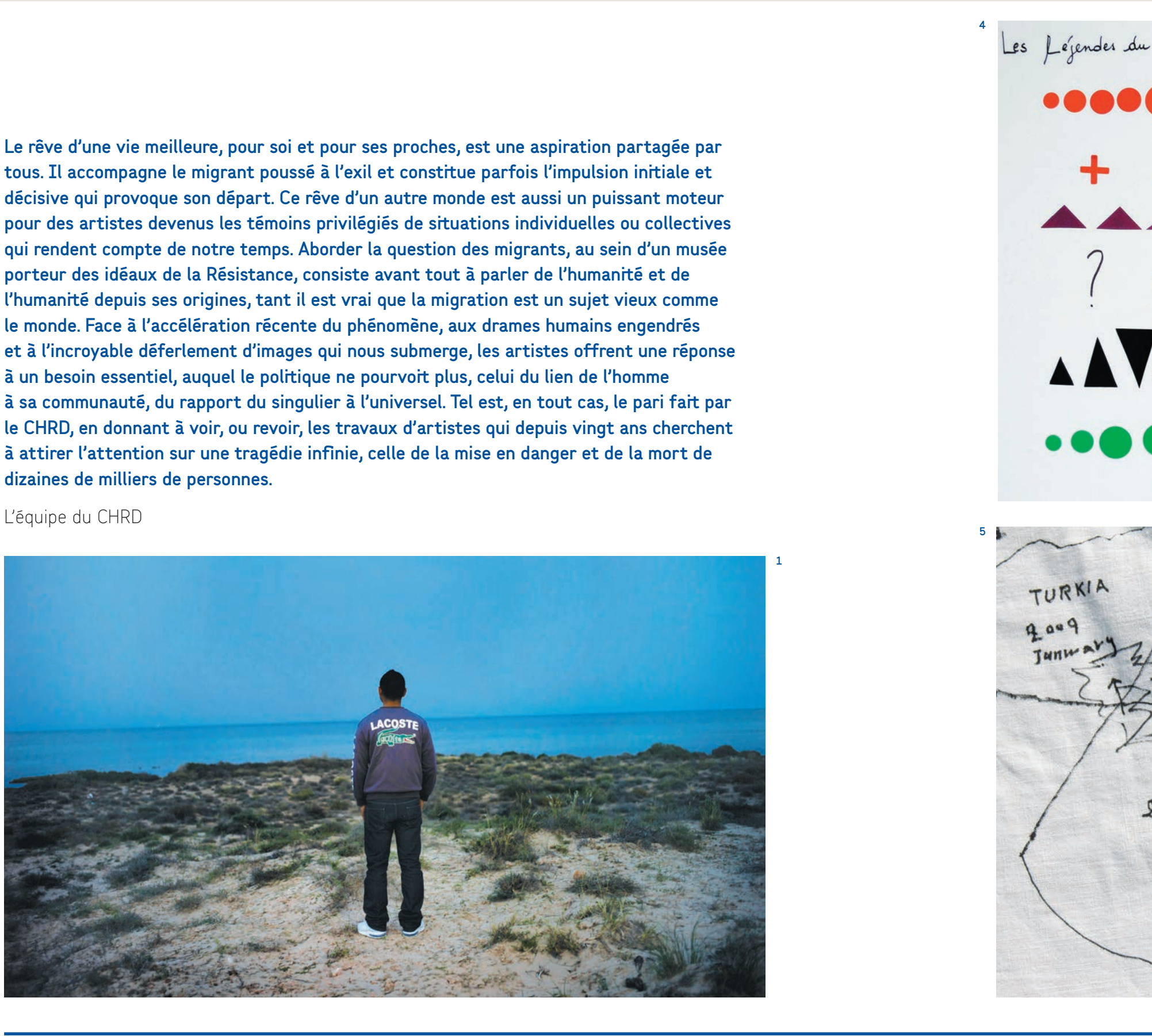
par Philippe Rekacewicz.  
Mourir aux portes de l'Europe, actualisées en 2015  
sur la question des migrations et comporte les cartes du projet  
l'exposition visitée, il offre un éclairage historique et régional  
Cognu comme une invitation à poursuivre la réflexion une fois  
Rêver d'un autre monde.  
ethnologues, cartographes et géographes associés à l'exposition,  
historiens, historiens de conservateurs,

PETIT JOURNAL  
DE L'EXPOSITION  
REPRÉSENTATIONS  
DU MIGRANT  
DANS L'ART CONTEMPORAIN

# RÊVER D'UN AUTRE MONDE

PENSER  
LE DÉPLACEMENT  
L'APPORT DE L'ART  
À L'HISTOIRE  
SPÉCIFICITÉS  
MIGRATOIRES  
EN RHÔNE-ALPES





## PENSER LE DÉPLACEMENT, REPENSER LA MIGRATION

Philippe Hanus et Benjamin Vanderlick

Les mouvements migratoires, imposés ou choisis, temporaires ou définitifs, du village vers la métropole ou au-delà des frontières nationales, sont une des expériences essentielles de notre temps. L'acte de migrer réoriente en effet l'existence d'un individu ou d'une population et marque un tournant de vie radical pour celles et ceux qui en font l'expérience.

### Partir, revenir, rester

Quitter le foyer, c'est s'éloigner d'un environnement familier pour s'ancrer, ponctuellement ou durablement, dans un monde inédit. Les crises politiques, les situations de guerre et autres catastrophes naturelles, génèrent des déplacements de masse lésés du poids de la fatalité. Les migrants sont alors contraints de fuir un danger extrême. Lorsqu'il n'est pas rendu nécessaire, voire vital, par ces circonstances dramatiques, le déplacement migratoire (lié au marché du travail en particulier) présuppose un désir de mobilité. En effet, la plupart du temps, le candidat au départ ne fait pas que subir l'épreuve de l'émigration. Il élabore un projet migratoire, en relation étroite avec ses pairs, ses aînés, les autres membres de sa communauté d'appartenance villageoise ou citadine et s'inscrit dans des espaces de circulation transnationaux qui évoluent en fonction d'opportunités d'installation dans tel ou tel pays d'accueil. La mobilité du migrant lui offre non seulement la possibilité de changer de cap, d'ouvrir des perspectives inédites, mais elle peut aussi avoir partie liée avec la rupture des engagements le rattachant à sa communauté d'origine. Face à l'« attirance » que peut représenter la migration, la souffrance d'un arrachement au sol natal est quelque peu atténuée. Au moment du départ s'opère la séparation d'avec les proches et, par la suite, ce foyer perdu, malgré la distance, fait vibrer des formes d'attachement affectif et d'obligations maintenues envers celles et ceux restés au pays. L'idée du retour est entretenue, quand bien même celui-ci s'avérerait impossible dans les faits.

### Les crises politiques, les situations de guerre et autres catastrophes naturelles, génèrent des déplacements de masse lésés du poids de la fatalité.

#### Le piège des mots

Dès lors qu'il est question de représenter le monde social, les choix lexicaux ont toujours des implications politiques. Ceci se vérifie tout particulièrement en ce qui concerne l'immigration. L'emploi d'un langage spécifique pour désigner les mouvements de population, à travers certaines formules imagées — en particulier la métaphore de l'eau destructrice, le « raz-de-marée », le « tsunami migratoire » — génère une sorte de vulgate qui s'avère à l'usage particulièrement dépréciative et réductrice concernant l'expérience vécue par les personnes en migration. On a également recours pour qualifier ces déplacements de

masse et leur encadrement par les pouvoirs publics à un vocabulaire spécifique: « indésirable », « exode », « exil », « refuge », « séjour surveillé », « internement administratif », « carte de séjour » et de nos jours « rétention administrative » ou « OQTF » (Obligation de quitter le territoire français). Le choix des mots n'est pas anodin et le sens qu'on leur attribue, diffère selon que l'on est représentant d'une administration, élu, militant associatif ou membre d'une population migrante. Par exemple, en désignant comme « clandestins » les étrangers en situation irrégulière sur le territoire français, on les classe dans une catégorie, celle du tricheur, qui justifierait des mesures de répression.

Selon la définition adoptée par le Haut conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. À la différence du mot immigré qui renvoie à l'idée d'une personne née à l'étranger mais considérée comme installée en France, le vocable migrant, qu'on a coutume d'employer de nos jours, évoque l'idée de mouvement continu. Cette absence d'ancrage que suppose le mot montre bien que le territoire français ne se présente plus et n'est plus perçu comme hospitalier. Jusqu'aux années 1980, « immigré » est associé au mot travailleur. Désormais, le migrant serait davantage « l'étranger de passage », en règle ou non: clandestin, sans papier ou demandeur d'asile.

#### Une précarité dangereuse

De nos jours on assiste à l'irruption de nouvelles formes de circulation, connectées à la mondialisation économique (une mondialisation « par le bas »), effectuées par des individus n'ayant aucun statut juridiquement établi. Prendre sa place dans la société française est de plus en plus complexe. Une fois sur place, c'est un parcours, administratif, du combattant qui commence. Il faut trouver des informations, identifier des lieux ressources et des personnes, des compatriotes surtout, auprès de qui il est possible de se confier, pour élaborer une stratégie d'installation, d'insertion et de régularisation. Certains migrants syriens qui souhaitent demander l'asile en Europe arrivent actuellement à Lyon, mais ils ont la perspective de continuer vers un autre pays d'Europe. Or, le séjour des demandeurs d'asile en Europe est contraint par le règlement « Dublin II », qui détermine pour chaque migrant le pays responsable de l'examen de sa demande d'asile. Ce règlement ne permet pas de répondre à la mobilité tant variisée dans la société contemporaine et également souhaitée par ces exiliés. Un demandeur d'asile n'est donc pas sous la protection de l'Europe mais d'un pays membre et de ses éventuelles politiques d'insertion. En France, les politiques restrictives en matière d'immigration ont mis en évidence ces vingt-cinq dernières années l'assujettissement de la politique d'asile à la politique migratoire. Les réfugiés multiplient les risques pour fuir leur pays et franchir plusieurs frontières. Menacés et obligés de s'exiler rapidement, les personnes en quête de protection peuvent rarement préparer leur voyage à l'avance. Au terme d'un long parcours, les requérants rejoignent la France au hasard des aides disponibles, des rencontres effectuées, des visas régulièrement obtenus ou achetés, des réseaux des passeurs sollicités. Ils cherchent en général à rejoindre des membres de leur famille ou de leur communauté déjà exiliés capables de leur venir en aide.

1 Patrick Zachmann Oussama, Tunisie, 2011 © Patrick Zachmann Magnum Photos

2 Mathieu Pernot Les Migrants, 2009 collection MHI, Paris

3 Kimsooja Bottari Truck — Migrateurs, 2007-2009, collection MHI, Paris © Kimsooja Studio

4 Cartographies traverses, Les légendes du voyage, Grenoble, 2013 © Mabeye Dieme

5 Marie Moreau Atlas local, Grenoble, 2013 © Mabeye Dieme



## CARTOGRAPHIES TRAVERSES OU COMMENT RACONTER LE MOUVEMENT DE LA MÉMOIRE?

Sarah Mekdjian

Les cartes relèvent souvent d'une conception territoriale et quantitative des migrations, prenant difficilement en compte le mouvement dans ses dimensions qualitatives, sensibles et le point de vue de celles/ceux qui se déplacent.

Dans leur analyse des migrations transsahariennes, les géographes Armelle Choplin et Olivier Pliez expliquent que nombre de représentations cartographiques, notamment médiatiques, aboutissent « à la vision d'un espace migratoire lisse, c'est-à-dire où le trait de dessin continu de quelques routes migratoires occulte toutes les « aspérités… — spatiales et temporelles d'ordre politique, policier, pécuriaire… — qui jalonnent les itinéraires empruntés par les migrants ». Les difficultés rencontrées par les individus sur les routes de l'exil semblent plus difficilement représentables que la mesure des flux d'individus qui franchissent les frontières.

Routes et flux sont par ailleurs souvent figurés indistinctement par des flèches, et, ainsi, confondus sur les cartes, ce qui alimente les angoisses d'invasions: « Les longs traits qui figurent la migration africaine vers l'Europe restituent l'image un peu inquiétante d'une invasion passant par des itinéraires (les villes de Ceuta et de Melilla, la Libye…) qui sont pourtant rarement empruntés simultanément par des milliers de migrants. De telles cartes font oublier que ces flux sont marginaux au regard des migrations africaines et même des migrations transsahariennes. Elles induisent aussi une confusion entre « itinéraires » et « flux » (Armelle Choplin et Olivier Pliez)».

#### Réfléchir à la manière de faire et lire les cartes

À partir de ce constat critique et afin d'interroger nos modes communs de représentations des processus migratoires, j'ai réfléchi à des manières complémentaires de faire et de lire des cartes. Plusieurs œuvres artistiques, qui envisagent d'autres images et imaginaires cartographiques, m'ont interpellée. Parmi ces œuvres, je veux souligner particulièrement le travail vidéocartographique de Till Roeskens, de Bouchra Khalili, l'Atlas local de Marie Moreau. Les travaux de contre-cartographie (counter-mapping) entre art,

activisme et science m'ont également inspirée, notamment la cartographie critique du Déroit de Gibraltar et de ses dispositifs de surveillance, élaborée par le collectif Hackitectura. Dans l'intention de co-produire un autre « partage du sensible » (Jacques Rancière), j'ai choisi de travailler avec des artistes, mais aussi avec celles et ceux qui ont fait/font l'expérience des déplacements migratoires. Ainsi, entre mai et juin 2013, à Grenoble, nous nous sommes rencontrés, artistes, géographes, habitant(e)s grenoblois(e)s exilé(e)s, dans le cadre d'ateliers participatifs et expérimentaux de cartographie. Ces rencontres ont eu lieu deux fois par semaine à la Maison des Associations à Grenoble, dans les locaux de l'association ADA (Accueil Demandeurs d'Asile). Les participant(e)s des ateliers ont été invité(e)s à dessiner des cartes, à main levée, sans fond de carte conventionnel. Ces ateliers ont donné naissance à *Cartographies traverses*, un ensemble de productions cartographiques évoquant les conditions migraatoires contemporaines.

Les participant(e)s des ateliers étaient, pour certain(e)s, en situation de demande d'asile. Le fait de demander l'asile dans les pays signataires de la Convention de Genève suppose d'être confronté à des tests de crédibilité narrative par les administrations. Chaque individu est sommé de raconter les raisons et les conditions des voyages entrepris.

Les récits individuels doivent être adressés en français à l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). À Grenoble, ces récits sont retranscrits et traduits par la Relève, antenne associative qui dépend de la Préfecture de l'Isère et qui a également pour fonction l'enregistrement des empreintes digitales des requérant(e)s dans le système Eurodac. Une fois les récits envoyés, l'OFPPA convoque les demandeurs d'asile plusieurs mois voire plusieurs années après ce premier dépôt pour un entre-

tien oral. Lors de cet entretien, il s'agit de ne pas contredire le premier récit, mais aussi de donner à entendre un récit vérifiable, correspondant à la définition statutaire du réfugié, tel que défini par la Convention de Genève. Le registre de la preuve fait partie des conditions requises pour le succès de la procédure. En cas de refus de protection par l'OFPPA, les personnes ont la possibilité de demander un recours et de poursuivre la procédure à la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

En 2014, le taux de protection accordé par l'OFPPA et la CNDA était de 22,5%, autrement dit le taux de refus s'élevait à 77,5% des demandes.

### Notre intention était de créer un espace d'expression hospitalier et créatif. Les cartes produites permettent d'exprimer des bribes de souvenirs, de récits, de discours, d'affects.

**Créer un espace d'expression hospitalier** Alors que les administrations exigent des récits de vie « vérifiables » pour délivrer ou non le droit d'asile, les cartes du projet *Cartographies traverses* ne répondent à aucune injonction de vérité, ni de référentialité. Elles ne sont ni vraies ni fausses, ni fictives, ni imaginaires. Nous, chercheuses et artistes, n'avons jamais demandé aux participant(e)s des ateliers de justifier ce qu'ils ou elles étaient en train de dessiner, nous n'avons rien cherché à vérifier. Notre intention était de créer un espace d'expression hospitalier et créatif. Les cartes produites permettent d'exprimer des bribes de souvenirs, de récits, de discours, d'affects. Elles racontent des histoires de voyages, des histoires de vie, rappelant que « la vie elle-même [est] un tissu d'histoires racontées », comme l'explique Paul Ricoeur.

Pour élaborer les cartes, nous avons d'abord procédé par la création collective des légendes des voyages, composées de gommettes de formes et de couleurs différentes, qui symbo-

## LE CHOIX DE L'ART CONTEMPORAIN AU MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION — LES ENJEUX D'UNE COLLECTION

Isabelle Renard

*Rêver d'un autre monde. Tel est le titre choisi par le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon pour son exposition. D'emblée le ton est donné. L'expression, dans sa double acception d'espoir et de désenchantement, nous transporte sur les routes de l'exil, entre rêve et nécessité. Sur ces chemins où perce le désir d'une autre vie.*

Il était tout naturel alors que le Musée national de l'histoire de l'immigration, qui s'intéresse depuis près de dix ans aux questions de la représentation des migrations, réponde aux sollicitations du CHRD en apportant son soutien par le prêt d'œuvres d'art. Ces deux institutions se rejoignent, en effet, dans un même regard porté sur les hommes et leur condition contemporaine.

#### Le choix de l'art contemporain

Le musée de la Crté nationale de l'histoire de l'immigration (aujourd'hui Musée national de l'histoire de l'immigration), qui a ouvert ses portes à Paris en octobre 2007, peut se prévaloir d'une histoire tout à fait singulière dans le champ des musées nationaux. Créé sans collection préexistante, il lui a fallu constituer, dans un calendrier restreint, une collection originale sur le sujet complexe de l'histoire de l'immigration.

Les premiers axes ont été déterminés par les thématiques développées dans l'exposition permanente, « Repères ». Très vite, la pluralité et le croisement des regards se sont imposés: les collections ont été bâties sur le dialogue entre histoire, anthropologie et création artistique. L'art contemporain construe donc, précisément, l'un des fonds du musée. Par ce choix, l'ensemble des documents et objets de l'exposition permanente, et de ceux régulièrement collectés, interagissent et se mesurent à des œuvres singulières. Ces dernières, par leur diversité formelle et leur polysémie, sont susceptibles d'éveiller l'attention et la sensibilité du spectateur sur les questions soulevées par l'histoire de l'immigration. Et parce que « l'art contemporain se trouve souvent à la frontière qui sépare l'information de la fiction, frontière entre le documentaire et la mise en scène de notre société » (C. Franclin, D. Sausset et R. Leydier), il est choisi comme une entrée en matière possible à l'analyse de ces questions.

#### La sélection des œuvres

Afin que les œuvres produisent du sens, le service des collections est amené à sélectionner des itinéraires et des travaux se référant directement aux thématiques développées par le musée. Les notions de frontière, de territoire, d'exil, de migrations, de déplacements, de question-

nement identitaire mais aussi d'hybridation des pratiques culturelles et artistiques ou encore d'enrichissement d'existences en mouvement, sont au cœur de la démarche d'un grand nombre d'artistes français ou étrangers vivant et travaillant en France ou ailleurs. L'origine étrangère ne constitue bien évidemment pas un critère de choix. Il est indéniable cependant que les auteurs des productions acquises jusqu'à présent sont en majorité issus de l'immigration. Si ces derniers réfutent la qualification facile d'« artiste immigré », il n'en demeure pas moins que leur histoire personnelle nourrit bien souvent leur réflexion et engendre des œuvres où l'enjeu est à la fois esthétique et politique.

Par ailleurs, nombre d'artistes dont l'histoire individuelle n'est pas toujours liée à l'immigration, sont choisis pour la qualité réflexive de leur travail qui éclaire avec pertinence certains thèmes abordés. « Si l'art n'a pas de frontières, les artistes qui le produisent sont ancrés dans une réalité sociale, politique, économique qui influe nécessairement sur leur production » (M.-L. Bernadac).

#### Lorsque l'intime s'invite dans la réflexion artistique

Chez une nouvelle génération d'artistes, d'origine immigrée pour la plupart, l'histoire personnelle et familiale tutoie la grande histoire et génère une dynamique fondatrice. Utilisant le réel, ils le subsument et donnent naissance à une œuvre où récit autobiographique, parcours familial, quête identitaire et filères de l'être se conjuguent à la création. Autant de pistes qui permettent une lecture possible des travaux de Karim Kal, *Images d'Alger 2002*. L'artiste, influencé par sa propre existence, observe la société et n'hésite pas à croiser dans son geste créateur son parcours individuel et les mouvements du monde. Chez certains – et c'est le cas notamment pour *Road to exile* de Barthélémy Togo ou *Départ* de Taysir Batniji – l'œuvre dépasse l'expérience personnelle pour atteindre une dimension universelle. Le nomadisme se transmue alors en ligne de vie, en métaphore de la création.

#### Une posture du regard qui se fait posture de réflexion

Bien des artistes, à l'instar de Ad van Denderen, Mathieu Pernot,

Maureen Ragoucy, Bruno Serralongue, dont les pièces sont présentées dans l'exposition *Rêver d'un autre monde*, s'emparent de médiums tels la photographie ou la vidéo pour examiner le monde et le donner à voir à travers leur prisme. Procédant à une capture du réel, ils se font passeurs d'images et d'une certaine réalité. En ouvrant des perspectives, ils font émerger des interrogations autant esthétiques que politiques. Et c'est la question de la représentation qui est en jeu ici. Sans doute, la frontière entre la photographie de reportage et l'image plasticienne devient-elle poreuse. Mais si certains travaux photographiques se rapprochent du documentaire, ils se rattachent cependant à la sphère artistique en accordant une large place aux questions formelles (composition, format, cadrage, séries…). C'est justement au creux de cette réflexion plastique que se révèlent le point de vue de l'artiste, son rapport et sa présence au monde. L'artiste propose une « manière de voir », suggère une autre façon d'appréhender le fait migratoire. On serait alors tenté de reprendre les mots de Philippe Piquet au sujet de l'œuvre de Barthélémy Togo et de les prêter à ces artistes concernés par les « humeurs et (…) rumeurs du monde ».

### L'artiste, influencé par sa propre existence, observe la société et n'hésite pas à croiser dans son geste créateur son parcours individuel et les mouvements du monde.

#### Le temps du regard

Des champs d'interrogation majeurs se dessinent progressivement autour des notions de circulation (dépôt, voyage, déplacement, retour), de désir et de désillusion, d'identité (construction d'identités complexes, d'identités en migration). Combinant la pensée et l'émotion, l'œuvre d'art se frote au documentaire, mais le dépasse bien souvent par sa dimension symbolique, métaphorique. Sa signification franchit les frontières, élargit les champs d'analyse comme dans *Bottari Truck — Migrateurs* de l'artiste coréenne Kimsooja et ouvre la réflexion sur l'exil, à l'Europe et au monde.

Les collections d'art contemporain du musée connaissent au fur et à mesure de leur enrichissement une certaine évolution. À l'image d'un monde en mutation culturelle, économique, sociopolitique, elles se font l'écho d'un processus créatif en mouvement. Les artistes, souvent en transit entre leur pays d'origine et les

lisent les termes-clés des expériences: danger, mort, police, chance, amour, avoir froid, avoir peur… Les participant(e)s ont choisi ces mots-clés et ont décidé de leur symbolisation. Les légendes des voyages constituent un langage commun qui permet d'échanger, de comparer, d'embrayer les expériences les unes avec les autres. Après ce travail collectif, chacun(e) a dessiné et tracé des cartes à main levée, en mobilisant ou non la légende collective. Point de fond de carte conventionnel. La page blanche, le drap blanc de coton, comme dispositifs hospitaliers. Une même personne a souvent dessiné plusieurs séries de cartes, chacune proposant un point de vue différent, une projection nouvelle, au gré de la mémoire et de l'envie. Certaines cartes présentent des dessins qui combinent des espaces vus du ciel et des espaces vus du sol. Les modes de projection ne sont pas donnés d'avance ni naturalisés; ils se sont construits au fur et à mesure des gestes cartographiques. Ils opèrent un décentrement dans la facture des cartes et dans la lecture que nous pouvons en faire.

Le regard circule et à besoin de temps pour tenter de saisir un sens, de suivre une ligne, de trouver un repère de localisation. En cela, les cartes de *Cartographies traverses* contribuent à mettre en mouvement le regard et nos imaginaires des migrations. C'est aussi parce que l'on voit les ratures, les silences, les hiatus, les changements d'échelle, les bifurcations et les hésitations. Tout cela raconte le mouvement de la mémoire. Les cartes sont autant spatiales que temporelles. Comment parcourt-on a posteriori le chemin qui nous a fait? Celui d'un voyage migratoire, depuis dix ans ou depuis deux mois. Depuis la rivière Ubangi en République Démocratique du Congo ou depuis l'arrêt Malherbe à Grenoble. *Cartographies traverses* est une invitation à lire des cartes, en acceptant un peu de s'y perdre.